

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement



Transports exceptionnels de première catégorie

Circulation sur autoroutes

Cahier des Prescriptions des Transports Exceptionnels

Edition 2001

CAHIER DES PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS DE PREMIERE CATEGORIE

CIRCULATION SUR AUTOROUTES

AVERTISSEMENT

Ce cahier n'est utilisable qu'en complément d'un arrêté préfectoral de première catégorie autorisant la circulation sur autoroute et faisant référence explicitement au présent cahier.

Ce cahier définit les conditions d'accès et de circulation des convois exceptionnels de première catégorie sur autoroute. Ces prescriptions s'ajoutent aux conditions générales de circulation des transports exceptionnels sur autoroute.

D'une façon générale, **la circulation des convois exceptionnels sur autoroute est interdite en permanence :**

- a) du samedi ou veille de jour férié à partir de 12 heures, au lundi ou lendemain de jour férié à 6 heures ;
- b) pendant les périodes et sur les itinéraires d'interdictions complémentaires de circulation des véhicules de transports de marchandises et de matières dangereuses édités annuellement par arrêté interministériel ;
- c) par temps de verglas ou de visibilité réduite à 150 mètres du fait de conditions météorologiques défavorables. Le cas échéant le convoi devra s'arrêter sur l'aire de service ou de repos la plus proche.

La circulation des convois exceptionnels sur autoroute **n'est autorisée que sur la voie le plus près du bord droit de la chaussée.** En cas

d'affectation de voies, ces transports devront emprunter la voie de droite du courant de circulation les concernant. **De même, le passage des péages doit se faire par la voie la plus à droite sauf indication contraire dans le CPTE. Pour les convois de largeur supérieure à 2,80 m, des conditions particulières de passage sont définies par le CPTE.**

Les transports exceptionnels doivent être équipés d'une signalisation conforme aux dispositions de la circulaire n°75-173 du 19 novembre 1975 modifiée et circuler de jour comme de nuit feux allumés.

Les véhicules dont la vitesse en rampe à 3 % est inférieure à 50 km/h ou ceux qui transportent des matières dangereuses doivent être suivis d'un véhicule de protection arrière. **Par ailleurs, le CPTE prescrit pour certains itinéraires, l'utilisation de véhicule de protection arrière.**

Conformément au cahier des charges de concession, il est appliqué un surpéage aux transports exceptionnels en raison des sujétions d'exploitation qu'ils génèrent.

SOMMAIRE

<i>AUTOROUTE N°</i>	<i>Pages</i>	<i>AUTOROUTE N°</i>	<i>Pages</i>
A1	5-6	A42	31
A2	6	A43	32
A3	7	A46 Nord	32
A4	7-9	RN 346 Rocade Est (Raccordement A46 Nord et A 46 Sud)	32
A5	9	A46 Sud	33
A6	10	A47	33
A7	11	A48	34
A8	12	A49	34
A9	13	A50	35
A10	13-15	A51	36
A11	15-16	A52	36
A12	16	A54	37
A13	17	A55	37
A15	17	A57	38
A16	18	A61	38
A19	18	A61/A62	39
A20	19	A62	39
A21	20	A63	40
A22	20	A64	41
A23	21	A68	41
A25	21-22	A71	42
A26	22	A72	42
A27	23	A75	43-44
A28	23-24	A77	44
A29	24	A81	45
A30	25	A83	45
A31	25-27	A84	46
A33	27	A85	46
A34	27	A86	47
A35	29	A89	48
A36	29	A104 (future A170)	48
A39	29	A106	49
A40	30	Route express n° 118	49
A41	30	A105	49

<i>AUTOROUTE N°</i>	<i>Pages</i>	<i>AUTOROUTE N°</i>	<i>Pages</i>
A115	50	A680.....	64
A131	50	A711.....	64
A132	50	A712.....	65
A139	51	A719.....	65
A140	51	A811.....	65
A150	51	A821.....	66
A151	52	A837.....	66
A154	52		
A203	53		
A211	53		
A216	53		
A311	54		
A313	54		
A314	55		
A315	56		
A320	56		
A330	57		
A350	57		
A351	57		
A352	58		
A391	58		
A404	58		
A430	59		
A432	59		
A480	60		
A501	60		
A502	61		
A520	61		
A557	61		
A570	62		
A620	62		
A621	62		
A623	63		
A624	63		
A630	63		
A660	64		

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De PARIS (Pte de la Chapelle) à ROISSY-EN-FRANCE		Du lundi au samedi de 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE ST DENIS Arrondissement Circulation Transport N° 1 Centre de St Denis 1 Rue Bec à Loué 93200 SAINT DENIS Tél : 01 49 40 89 00 Fax : 01 42 43 13 60
De ROISSY à ARSY (N°10)		De 23 h 00 à 05 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF, 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation de Senlis Services Domaines - BP 73 60304 SENLIS CEDEX Tél : 03 44 63 60 00 Fax : 03 44 63 60 43
De ARSY (N°10) à Bifurcation A2 (COMBLES)		De 22 h 00 à 06 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF, 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De la Bifurcation A2 (COMBLES) à DOURGES		De 22 h 00 à 06 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,70 m, il y a obligation d'informer la SANEF, 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage à la barrière de péage de BAPAUME (N° 16), est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,70 m. Le passage aux barrières de péage de l'ARRAGEOIS (N° 17) et de FRESNES (N° 18), est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m Dans tous les cas, le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De DOURGES à CARVIN		De 01 h 00 à 04 h 00	Véhicule de protection arrière	DDE PAS-DE-CALAIS Subdivision entretien des autoroutes Route de Courrières 62119 DOURGES Tél : 03 21 08 65 20 Fax : 03 21 75 75 36

AUTOROUTE A1 (suite)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De CARVIN à LILLE	Accès interdits : - échangeur LESQUIN (N° 20) vers CRT, VENDEVILLE et LILLE - échangeur SECLIN (N° 19) vers LILLE Sorties interdites : - échangeur LESQUIN (N° 20) vers CRT, VENDEVILLE et LILLE - échangeur FACHES (N° 20a) vers FACHES-RONCHIN	00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes des quatre CANTONS B.P. 324 59 813 LESQUIN Tél : 03 20 91 05 53 Fax : 03 20 91 92 80

AUTOROUTE A2

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A1 (COMBLES) à HORDAIN (N° 15)		De 22 h 00 à 05 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation de Senlis Services Domaines - BP 73 60304 SENLIS CEDEX Tél : 03 44 63 60 00 Fax : 03 44 63 60 43
De HORDAIN à la frontière belge (ST AYBERT)	Accès interdits : - échangeur N° 15 – SEVELNOR - Echangeur N° 16 - NEUVILLE - échangeur N° 17 - vers N455 - échangeur N° 21 - Val-Sud - échangeur N° 22 - vers N49 (BAVAY) - échangeur N° 26 – CRESPIEN Sorties interdites : - échangeur N° 15 - SEVELNOR - échangeur N° 17 - vers N455 - échangeur N° 22 - vers N49 (BAVAY)	De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes de la SENTINELLE RN Chemin de Maudré Le Petit Couvent 59174 LA SENTINELLE Tél : 03 27 21 32 00 Fax : 03 27 21 00 57

AUTOROUTE A3

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De PARIS (Pte de la Chapelle) à ROISSY-EN-FRANCE		Du lundi au samedi de 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE ST DENIS Arrondissement Circulation Transport N° 1 Centre de Rosny-sous-bois 99 Avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY-SOUS-BOIS Tél : 01 49 35 62 10 Fax : 01 49 35 62 15

AUTOROUTE A4

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De PARIS (Pte de Bercy) à la bifurcation A86 (SAINT MAURICE)			Circulation interdite	DDE DU VAL DE MARNE CDES - 2 Ancienne Avenue de Fontainebleau - BP 307 94152 RUNGIS CEDEX Tél : 01 41 80 76 22 Fax : 01 41 80 76 20
De la bifurcation A86 (SAINT- MAURICE) à la limite du département 93 (NOISY-LE-GRAND)		De 22 h 00 à 06 h 00		
De NOISY-LE-GRAND (N° 8) à la bifurcation avec A104		De 22 h 00 à 05 h 00		SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de Metz 87 rue du Général METMAN 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09
De la bifurcation avec A104 à COUTEVROULT (N° 15)		De 22 h 00 à 06 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De COUTEVROULT (N° 15) à CRECY (N° 16)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		
De CRECY (N° 16) à SAINT-JEAN-LES- DEUX- JUMEAUX (N° 18)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	

AUTOROUTE A4 (suite)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De SAINT-JEAN-LES- DEUX- JUMEAUX (N° 18) à REIMS-TINQUEUX (N° 22)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	<p>SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de Metz 87 rue du Général METMAN 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09</p>
De REIMS-TINQUEUX (N° 22) à REIMS CORMONTREUIL (N° 26)		De 22 h 00 à 06 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De REIMS CORMONTREUIL (N° 26) à Echangeur A4/A31		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De l'échangeur A4/A31 à la bifurcation avec A315		Du lundi au vendredi sauf de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		
De la bifurcation avec A315 à ST AVOLD (N° 39)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	

AUTOROUTE A4 (suite)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De ST AVOLD (N° 39) à FREYMING-MERLEBACH (N° 40)		Du lundi au vendredi sauf de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de Metz 87 rue du Général METMAN 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09
De FREYMING-MERLEBACH (N° 40) à BRUMATH ZI (N° 47)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De REICHSTETT à STRASBOURG		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DDE DU BAS-RHIN CDES - 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80

AUTOROUTE A5

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De RN 104 à LANGRES (A31)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36 rue du Docteur Schmit 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A6

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
A6a – De PARIS à bifurcation A10 (WISSOUS)			Circulation interdite	DDE DU VAL DE MARNE CDES 2 Ancienne Avenue de Fontainebleau BP 307 94152 RUNGIS CEDEX Tél : 01 41 80 76 22 Fax : 01 41 80 76 20
A6b – De PARIS à FRESNES (N186)			Circulation interdite	
A6b – De FRESNES (N186) à Bifurcation A10 (WISSOUS)		De 22 h 00 à 06 h 00		
De Bifurcation A10 (WISSOUS) à sortie MELUN		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE L'ESSONNE Subdivision Voies rapides sud RD 260 91100 VILLABE Tél : 01 69 11 14 00 Fax : 01 60 86 91 35
De St FARGEAU-PONTHIERRY à FONTAINEBLEAU		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE ET MARNE Subdivision de Fontainebleau 11 Bld Maginot 77300 FONTAINEBLEAU Tél : 01 60 74 52 90 Fax : 01 64 22 74 03
De FONTAINEBLEAU à LIMONEST				SAPRR PC CENTRAL 36 rue docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19
De CELY à LIMONEST		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 01/07 au 01/09		
De LIMONEST à LYON PERRACHE		De 22 h 00 à 06 h 00 Circulation interdite : du 15/06 au 15/09		DDE DU RHONE Subdi. Entretien des Autoroutes 59 Chemin d'Yvours 69310 PIERRE BENITE Tél : 04 78 86 63 30 Fax : 04 78 51 80 71

AUTOROUTE A7

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LYON PERRACHE à VIENNE		De 22 h 00 à 06 h 00 Circulation interdite : du 15/06 au 15/09		DDE DU RHONE Subdi. Entretien des Autoroutes 59 Chemin d'Yvours 69310 PIERRE BENITE Tél : 04 78 86 63 30 Fax : 04 78 51 80 71
De Bifurcation A46S/A7 à VALENCE		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation de VALENCE BP 325 26503 BOURG LES VALENCE CEDEX Tél : 04 75 75 20 97 Fax : 04 75 75 20 95
De VALENCE à BOLLENE		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09	Circulation interdite toute l'année de VALENCE Sud à LORIOL pour les véhicules de plus de 45 tonnes	ASF Direction Régionale d'Exploitation d'ORANGE BP 198 337 Chemin de la Sauvageonne 84107 ORANGE CEDEX Tél : 04 90 11 34 34 Fax : 04 90 11 34 00
De BOLLENE à ROGNAC		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation d'ORANGE BP 198 337 Chemin de la Sauvageonne 84107 ORANGE CEDEX Tél : 04 90 11 34 34 Fax : 04 90 11 34 00
De ROGNAC aux PENNES-MIRABEAU	Sorties interdites : - VITROLLES (dans les deux sens de circulation)	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Entretien et Exploitation des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04 91 96 35 00 Fax : 04 91 51 47 92
Des PENNES-MIRABEAU à MARSEILLE Porte d'Aix	Sorties interdites : - SAINT CHARLES (sens LYON vers MARSEILLE)	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		
De bifurcation A7 à AIX LES PLATANES		Circulation interdite : de 07 00 à 09 h 00 et de 17h 00 à 19 h 00		

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Autoroute A7 (CROIX DE COUDOUX) à AIX-EN-PROVENCE		Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'exploitation d'ORANGE BP 198 337 Chemin de la Sauvageonne 84107 ORANGE CEDEX Tél : 04 90 11 34 34 Fax : 04 90 11 34 00
De AIX EN PROVENCE à FREJUS (n°38)		Du 15/06 au 15/09 inclus de 22 h 00 à 06 h00 sauf la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'Exploitation Service SVS BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07
De FREJUS (n°38) à ST LAURENT du VAR (n°49)	Accès interdits : - ANTIBES sens AIX-Italie (n°44) aux convois dont la largeur >2,80m	De 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		
De ST-LAURENT du VAR (n°49) à la Frontière Italienne (PR 223,992)	Sorties interdites : NICE SAINT ISIDORE (n°52), sens AIX Italie - MONACO Est (n°56)	De 22 h 00 à 06 00 Circulation interdite : la nuit du vendredi au samedi	Véhicule de protection arrière Sens ITALIE – AIX : sortie obligatoire à NICE SAINT-ISIDORE (n°52) et réinsertion à NICE SAINT-AUGUSTIN (n°51) pour cause d'absence de voie large	
Bretelle de MONACO (A500)			Circulation interdite à tous les transports exceptionnels	

AUTOROUTE A9

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De ORANGE à NIME-Ouest		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'exploitation d'ORANGE BP 198 337 Chemin de la Sauvageonne 84107 ORANGE CEDEX Tél : 04 90 11 34 34 Fax : 04 90 11 34 00
De NIME-Ouest à MONTPELLIER-Est	Sortie interdite : - GALLARGUES en venant de NIMES	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		
De MONTPELLIER-Est à BOULOU	Accès interdit : - SAINT JEAN de VEDAS en direction d'ORANGE Sortie interdite : - SAINT JEAN de VEDAS en provenance de SETE	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation de NARBONNE BP 605 Echangeur de Narbonne-Sud 11106 NARBONNE CEDEX Tél : 04 68 41 56 12 Fax : 04 68 41 12 15
Du BOULOU au PERTHUS	Accès interdit : - BOULOU en direction d'ORANGE Sortie interdite : - BOULOU en provenance d'ESPAGNE - Barrière du PERTHUS : passage sur une voie centrale (plus large)	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		

AUTOROUTE A10

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A6 (WISSOUS) à LA FOLIE BESSIN (LES ULIS)		De 22 h00 à 06 h 00		DDE DE L'ESSONNE Subdivision Voies rapides Nord La Folie Bessin RN 446 91400 ORSAY Tél : 01 69 18 90 20 Fax : 01 69 28 88 38

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LA FOLIE BESSIN (LES ULIS) à bifurcation A10/A11	Pour les convois de grande longueur Sorties interdites : - DOURDAN (N°10) : Sens PARIS/Province - Sens Province/PARIS en direction de ROCHEFORT	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		
De Bifurcation A10/A11 à la bifurcation A10/A71 (ORLEANS)	Pour les convois de grande longueur Sortie interdite : - ALLAINVILLE direction ETAMPES	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		
De bifurcation A10/A71 (ORLEANS) à TOURS-nord		Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		COFIROUTE P.C.I. Barrière SAINT-ARNOULT 78730 SAINT-ARNOULT en YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26
De TOURS-nord à CHAMBRAY - LES - TOURS-sud (contournement de TOURS)	Pour les convois de grande longueur Accès et sorties interdits : - TOURS-Centre (N° 21) - JOUE - LES - TOURS (N° 24) Sorties interdites : - TOURS-Centre (N° 21) - ST AVERTIN (N° 22) : sorties en direction de VIERZON - CHAMBRAY - LES - TOURS (N° 23) : sorties en direction des RN 143 et RN 10 - JOUE - LES - TOURS (N° 24) si hauteur >4,50m	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		

AUTOROUTE A10 (suite)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De CHAMBRAY – LES - TOURS-sud à POITIERS-sud		Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemain 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		COFIROUTE P.C.I. Barrière SAINT-ARNOULT 78730 SAINT-ARNOULT en YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26
De SAINT ANDRE DE CUBZAC à A630 (Rocade de BORDEAUX)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00		ASF Direction régionale de l'exploitation de NIORT Echangeur 33 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT Tél : 05 49 32 54 00 Fax : 05 49 32 62 24

AUTOROUTE A11

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A10/A11 à CHARTRES	Pour les convois de grande longueur Accès interdits : - CHARTRES (N° 2) vers LE MANS - CHARTRES (N° 2) vers PARIS en venant de PARIS RN 10 Sorties interdites : - CHARTRES : Sens PARIS/Province en direction de PARIS - CHARTRES : Sens Province/PARIS en direction de CHARTRES	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemain 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		COFIROUTE PCT Barrière SAINT-ARNOULT 78730 SAINT-ARNOULT en YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26

AUTOROUTE A11 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De CHARTRES à LE MANS-ouest	Pour les convois de grande longueur Accès interdits : - LA FERTE BERNARD en provenance de LA FETRE BERNARD - LE MANS-ouest Sorties interdites : - LA FERTE BERNARD en direction de VIBRAYE - LE MANS-ouest en direction du MANS	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		COFIROUTE PCT Barrière SAINT-ARNOULT 78730 SAINT-ARNOULT en YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26
De LE MANS-ouest à ANGERS-est	De 06 h 00 à 22 h 00	Circulation interdite : entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale de l'exploitation de NIORT Echangeur 33 79360 BEAUVOIR SUR NIORT Tél : 05 49 32 54 00 Fax : 05 49 32 62 24
De ANGERS-est à NANTES	Pour les convois de grande longueur Accès interdit : - ANCENIS (N° 20) Sortie interdite : - ANCENIS (N° 20)	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		COFIROUTE PCT Barrière SAINT-ARNOULT 78730 SAINT-ARNOULT en YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26

AUTOROUTE A12

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A13 (ROQUENCOURT) à bifurcation RN 10		De 22 h 00 à 06 h 00 sauf vendredi		DDE DES YVELINES Subdivision Autoroutière n°1 16 rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE Tél : 01 46 03 80 41

AUTOROUTE A13

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Du périphérique (PARIS) à échangeur de POISSY (D153)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DES YVELINES Subdivision Autoroutière n°1 16 rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE Tél : 01 46 03 80 41
De VERSAILLES-nord à VERSAILLES-ouest		De 01 h 00 à 06 h 00 sauf vendredi		
De VERSAILLES-ouest à MANTES		De 22 h 00 à 06 h 00 sauf vendredi		
De POISSY à MANTES		De 22 h 00 à 06 h 00 sauf vendredi		SAPN Poste Central d'Information Echangeur des Essarts BP 7 76530 GRAND-COURONNE Tél : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97
De MANTES à CAEN		<ul style="list-style-type: none"> • de 21 h 00 à 07 h 00 • du vendredi 24 h 00 au samedi 07 h 00 	<p>Circulation interdite : sur le tronçon MAISON-BRULEE n°24/bifurcation A13/A131 jusqu'à fin 2001 (Aménagement du TPC et construction d'une 3^{ème} voie)</p> <p>Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, un avis d'information est à adresser obligatoirement à la SAPN, 48 h à l'avance, pour organiser le passage aux barrières de péage.</p>	

AUTOROUTE A15

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De A86 à la fin du Viaduc A15 sur la Seine		De 23 h 00 à 05 h 00		DDE DES HAUTS DE SEINE Subdivision des voies rapides 70 Rue des Prés 92000 NANTERRE Tél : 01 41 91 70 00 Fax : 01 41 91 70 05
De la fin du viaduc A15 sur la Seine à RN 14 (PONTOISE)		De 23 h 00 à 05 h 00		DDE DU VAL D'OISE Subdi. Exploitation des Autoroutes 3 Rue du Clos Santeuil 95610 ERAGNY/OISE Tél : 01 34 32 56 00 Fax : 01 34 32 56 10

AUTOROUTE A16

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De L'ISLE-ADAM (N° 12) à BLANC PIGNON (n°31)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation d'AMIENS BP 1216 80012 AMIENS CEDEX Tél : 03 22 69 33 40 Fax : 03 22 69 32 01
De BOULOGNE à St FOLQUIN – Ech. 2 à éch. 22		De 06 h 00 à 22 h 00		DDE DU PAS DE CALAIS Subdivision entretien des autoroutes du Littoral Route départementale 243° BP 34 62903 COQUELLES Tél : 03 21 46 08 00 Fax : 03 21 46 08 10
De St FOLQUIN à la frontière Belge – Echangeur 22 à échangeur36	Sorties interdites : - échangeur SPYCKER (N° 25 et N° 25b) sortie vers SPYCKER limitée à 4,10 m - échangeur GRANDE SYNTHE (N° 27) sortie limitée à 4,10 m - échangeur GHYVELDE (N° 36) pour les sorties DUNKERQUE vers GHYVELDE et BELGIQUE vers HONDSCHOOTE limitées à 4,30 m	De 21 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'Entretien des Autoroutes de Steenvoorde Route de Watou 59114 STEENVOORDE Tél : 03 28 48 16 70 Fax : 03 28 48 10 89

AUTOROUTE A19

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De SENS à raccordement A6		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APPOLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A20

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Traversée des départements du CHER (18) et de l'INDRE (36) entre VIERZON (échangeur 5) et la limite de la HAUTE-VIENNE (échangeur 21)			Hauteur ≤ 4,50 m	DDE DE L'INDRE CDES/TE Cité Administrative BP. n°615 36020 CHATEAUROUX Tél : 02 54 53 21 37 Fax : 02 54 53 21 97
Traversée du département de la HAUTE VIENNE			Hauteur ≤ 4,50 m	DDE DE LA HAUTE VIENNE Subdivision autoroutière de LA LANDE DU CHAZAUD 87220 FEYTAT Tél : 05 55 30 51 02 Fax : 05 55 31 25 26
Traversée du département de la CORREZE à limite section A20 concédée			Hauteur ≤ 4,50 m	DDE DE LA CORREZE Subdivision Autoroutière Spécialisée Puy Lamagne 19140 UZERCHE Tél : 05 55 98 40 40 Fax : 05 55 98 82 28
De NESPOULS (Echangeur n°53) à SOUILLAC (Echangeur n°55)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de BRIVE ZI de Beaugard Rue Roger Roncier 19100 BRIVE Tél : 05 55 87 84 00 Fax : 05 55 87 84 05
De CAHORS Sud (Echangeur n° 58°) à MONTAUBAN Nord (Echangeur n°60)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		
De MONTAUBAN Sud (Echangeur n°65) à Autoroute A62 (Echangeur n°68) et / ou RN20				DDE DU TARN ET GARONNE SR / CDES 2 quia de Verdun BP 775 82013 MONTAUBAN Tél : 05 63 22 23 79 Fax : 05 63 22 23 84

AUTOROUTE A21

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A26 (AIX-NOULETTE) à RN 421 (DOUAI)	Accès et sorties interdits : - échangeur LENS Gde Résidence	De 22 h 00 à 06 h 00	Véhicule de protection arrière	DDE DU PAS DE CALAIS Subdivision Entretien des Autoroutes Route des Courrières 62119 DOURGES Tél : 03 21 08 65 20 Fax : 03 21 75 75 36

AUTOROUTE A22

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Intersection A1 à RN 227	Sortie interdite : - Echangeur de RONCHIN (échangeur N°1)	De 00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes des quatre Cantons BP 324 59810 LESQUIN CEDEX Tél : 03 20 91 05 53 Fax : 03 20 91 92 80
De RN 227 à la frontière belge	Accès interdits : - Echangeur de MONS-EN-BAROEUL (N°9) vers CROIX VILLENEUVE D'ASCQ - Echangeur N° 10 vers LILLE - Echangeur N° 11 vers TOURCOING - Echangeur N° 13 vers RN 352 Sorties interdites : - Echangeur de MONS-EN-BAROEUL vers CROIX VILLENEUVE D'ASCQ (N°9) - Echangeur N° 10 vers LILLE - Echangeur N° 11 vers TOURCOING - Echangeur N° 13 vers RN 352	De 00 h 00 à 06 h 00		
De Intersection A22 (LESQUIN) à Intersection A22 (VILLENEUVE D'ASCQ)	Accès interdits : - Tous Sorties interdites : - Toutes	De 00 h 00 à 06 h 00		

AUTOROUTE A23

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Intersection A27 (LESQUIN) à Echangeur d'ORCHIES	Accès interdits : - Echangeur N° 1 : . LESQUIN . Centre de CRT Entrées interdites : - Echangeur N° 1 : . LESQUIN . Centre de CRT	De 00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes des quatre Cantons BP 324 59810 LESQUIN CEDEX Tél : 03 20 91 05 53 Fax : 03 20 91 92 80
De Echangeur d'ORCHIES à Intersection A2 (VALENCIENNES)	Accès interdits : - Echangeur Parc Régional (N° 6) - Echangeur VALENCIENNES Nord (N° 8) : accès VALENCIENNES vers A2 limité à 4,20 m Sorties interdites : - Echangeur St AMAND-centre : (N°3) : . sens LILLE vers St AMAND . sens VALENCIENNES vers BEUVRY Echangeur St AMAND Thermal (N° 4) - Echangeur Parc Régional (N° 6) - Echangeur VALENCIENNES Nord (N° 8) : sortie LILLE vers VALENCIENNES limitée à 4,20 m	De 00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes de la SENTINELLE RN Chemin de MAUDRE Le Petit Couvent 59174 LA SENTINELLE Tél : 03 27 21 32 00 Fax : 03 27 21 00 57

AUTOROUTE A25

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Intersection A1 (LILLE) à Echangeur de NIEPPE	Accès interdits : - Echangeur d'ENGLOS (N°6) vers RN 352 Sorties interdites : - Echangeur Porte d'ARRAS (N°2) - Echangeur d'ENGLOS (N°6) vers RN 352	De 00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes des quatre Cantons BP 324 59813 LESQUIN CEDEX Tél : 03 20 91 05 53 Fax : 03 20 91 92 80

AUTOROUTE A25 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Echangeur NIEPPE à BERGUES	Accès et sortie interdits : - Echangeur de HERZEELE (N° 15)	De 21 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes de STEENVOORDE Route de Watou 59114 STEENVOORDE Tél : 03 28 48 16 70 Fax : 03 28 48 10 89

AUTOROUTE A26

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation avec A16 (CALAIS) à Vallée de l' AISNE (N° 14)		De 22 h 00 à 06 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation de SENLIS Service Domaines BP 73 60304 SENLIS CEDEX Tél : 03 44 63 60 00 Fax : 03 44 63 60 43
De Vallée de l' AISNE (N° 14) à Bifurcation A4/A26 (à l'ouest de REIMS)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de METZ 87 Rue du Général Metman 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09
De Bifurcation A4/A26 (à l'est de REIMS) à CHARMONT SOUS BARBUISE (N° 31)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF, 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	
De CHARMONT SOUS BARBUISE (n°31) (A26) à raccordement A5		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A27

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Intersection A22/A23 à la frontière belge (CAMPHIN- PELEVE)		De 00 h 00 à 06 h 00		DDE DU NORD Centre d'entretien des autoroutes des quatre Cantons BP 324 59813 LESQUIN CEDEX Tél : 03 20 91 05 53 Fax : 03 20 91 92 80

AUTOROUTE A28

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
D'ABBEVILLE nord à BOUTTENCOURT	<p>Accès et sorties interdits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echangeur BAIE DE SOMME (RD 40) - Echangeur de BLANGY SUR BRESLE (RD 928 – RD 1015) : <p>Sorties interdites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echangeur VAL DE SOMME RD 925) : <ul style="list-style-type: none"> . <u>Sens Sud-Nord</u> : vers ABBEVILLE accès côté ABBEVILLE limité à 4,20 m de hauteur . <u>Sens Nord-Sud</u> : accès et sortie côté ABBEVILLE limités à 4,20 m de hauteur - Echangeur du VIMEU (RD 29) : <ul style="list-style-type: none"> . <u>Sens Sud-Nord</u> : vers TOURS-EN-VIMEU . <u>Sens Nord-Sud</u> : vers OISEMONT <p>Accès interdits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echangeur VAL DE SOMME RD 925) : <ul style="list-style-type: none"> . <u>Sens Sud-Nord</u> : côté ABBEVILLE limité à 4,20 m de hauteur . <u>Sens Nord-Sud</u> : accès et sortie côté ABBEVILLE limités à 4,20 m de hauteur - Echangeur du VIMEU (RD 29) : <ul style="list-style-type: none"> . <u>Sens Sud-Nord</u> côté OISEMONT . <u>Sens Nord-Sud</u> : TOURS-EN-VIMEU 	Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 16 h 00		DDE DE LA SOMME GR/CDES Transports Exceptionnels Bld du Port 80026 AMIENS CEDEX Tél : 03 22 97 21 25 Fax : 03 22 97 21 12

AUTOROUTE A28 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De BOUTTENCOURT à NEUFCHATEL		Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 16 h 00		DDE DE LA SOMME GR/CDES Transports Exception. Bld du Port 80026 AMIENS CEDEX Tél : 03 22 97 21 25 Fax : 03 22 97 21 12
De NEUFCHATEL EN BRAY à ROUEN				DDE DE LA SEINE MARITIME Service de l'Exploitation des Routes et Transports Cité Administrative St Sever 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02 35 58 53 42 Fax : 02 35 58 56 03
Déviations Nord-Sud d'ALENCON				DDE DE L'ORNE Subdivision d'ALENCON 244 Bld du 1 ^{er} Chasseurs 61000 ALENCON Tél : 02 33 80 34 00 Fax : 02 33 80 34 09

AUTOROUTE A29

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LE HAVRE (A131) à ST SAENS (A28)			Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, un avis d'information est à adresser obligatoirement à la SAPN, 48 h à l'avance, pour organiser le passage aux barrières de péage.	SAPN Poste Central d'Information Echangeur des ESSARTS BP 7 76530 GRAND-COURONNE Tél : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97
De Bifurcation A13/A29 à RIVIERE SAINT SAUVEUR		<ul style="list-style-type: none"> de 21 h 00 à 07 h 00 du vendredi 24 h 00 au samedi 07 h 00 	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, un avis d'information est à adresser obligatoirement à la SAPN, 48 h à l'avance, pour organiser le passage aux barrières de péage.	
De DURY (n°17) à BOVES		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, il y a obligation d'informer la SANEF, 2 jours francs à l'avance, pour organiser le passage en voie de service. Le passage aux barrières de péage est limité aux convois dont la largeur est ≤ 2,80 m ; le passage s'effectue dans les voies où il y a un péagiste.	SANEF Direction d'Exploitation d'AMIENS BP 1216 80012 AMIENS CEDEX Tél : 03 22 69 33 40 Fax : 03 22 69 32 01

AUTOROUTE A30

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A31 (RICHEMONT) à NILVANGE (RD952)		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 entre le lundi 12 h 00 et le vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 Quai Richepance BP 1035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896
De NILVANGE (RD952) (échangeur N°4) à HAVANGE (RD14) (échangeur N°6)			Circulation interdite	
De HAVANGE (RD14) (échangeur N°6) à limite Meurthe et Moselle		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 entre le lundi 12 h 00 et le vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		

AUTOROUTE A31

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De BEAUNE (A6) à LANGRES Nord (A31)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		SAPRR PC CENTRAL 36 Rue du Dr Schmitt 21850 St APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19
De LANGRES Nord (N°7) à TOUL (A31)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		

AUTOROUTE A31 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De TOUL (RN 4) à PONT-A-MOUSSON		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MEURTHE ET MOSELLE Service de Gestion des Infrastructures/CDES Transports Exceptionnels 14 Rue Louis Majorelle BP 25 54035 NANCY CEDEX Tél : 03 83 91 40 50 Fax : 03 83 41 25 40
De limite Meurthe et Moselle à JOUY		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 Quai Richepance BP 31035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896
De JOUY à LA MAXE (RD 157b)	Accès et sortie interdits : - METZ centre (N° 32)	De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09	O.A franchissant l'A31 interdits aux T.E de plus de 40 T : . METZ centre (N°32) . échangeur de MOULINS (N° 31) avec la RD 157b	
De LA MAXE (RD 157b) à bifurcation A30 (RICHEMONT)		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 05/09	O.A franchissant l'A31 interdite aux T.E de plus de 40 T : . échangeur de LA MAXE (N° 34) avec la RD 153b . échangeur de TALANGE (N° 36) avec la RD 55 . échangeur de MONDELANGE (N° 37) avec la RD 8	
De Bifurcation A30 (RICHEMONT) à THIONVILLE-BEAUREGARD (RN 53 ou RD1 YUTZ)		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 05/09	O.A franchissant la MOSELLE sur l'A31 à RICHEMONT, entre la bifurcation A30 et le demi-échangeur de GUENANGE (N°37- RD 60) sens BEAUNE-LUXEMBOURG : interdit aux T.E de plus de 40 T et/ou de charge à l'essieu supérieure à 10 T.	

AUTOROUTE A31 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De THIONVILLE-BEAUREGARD à la frontière luxembourgeoise		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 05/09		DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 Quai Richepance BP 31035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896

AUTOROUTE A33

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A31 à HUDIVILLER		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MEURTHE ET MOSELLE Service de gestion des infrastructures CDES Transports Exceptionnels 14 Rue Majorelle BP 25 54035 NANCY CEDEX Tél : 03 83 91 40 50 Fax : 03 83 41 25 40

AUTOROUTE A34

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De POIX-TERRON à CHARLEVILLE MEZIERES		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		DDE DES ARDENNES CDEST – Service des Transports Exceptionnels 3 Rue des Granges Moulues 08011 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX Tél : 03 24 52 49 07 Fax : 03 24 37 78 02
De Echangeur de MOGADOR (RD31) à Echangeur de VAL DE VESLE				DDE DE LA MARNE CDEST et Transports 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03 26 70 82 33 Fax : 03 26 70 41 87

AUTOROUTE A35

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De ROSENKRANZ à l'échangeur A35-A36		Circulation interdite : de 06 h 30 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DDE DU HAUT RHIN Subdivision Entretien des Autoroutes Rue de l'Aérodrome BP 82 68170 RIXHEIM Tél : 03 89 65 94 30 Fax : 03 89 44 71 60
De l'échangeur A35-A36 à la frontière suisse	Accès et sorties interdits : - à échangeur de l'aéroport et du CD 105	De 20 h 00 à 05 h 00	Véhicule de protection arrière	
De N 363 à A4 (Echangeur de HOERDT)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DDE DU BAS RHIN CDES 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80
De Bifurcation A4 (STRASBOURG nord) à A352 (échangeur OBERNAI)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		

AUTOROUTE A35 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Echangeur de NIEDERNAI à Déviation de SELESTAT		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DDE DU BAS RHIN CDES 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80
De Echangeur de NIEDERNAI à Echangeur de ZELLWILLER		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		

AUTOROUTE A36

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De BEAUNE (A31) à MULHOUSE-DORNACH (A36)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36 Rue du Dr Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19
De MULHOUSE-DORNACH à la frontière allemande		Circulation interdite : de 06 h 30 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DDE DU HAUT-RHIN Subdivision Entretien des Autoroutes Rue de l'Aérodrome BP 82 68170 RIXHEIM Tél : 03 89 65 94 30 Fax : 03 89 44 71 60

AUTOROUTE A39

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De DIJON (N°3) (Rocade) à Bifurcation A39/A40		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A40

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De MACON (Bifurcation A6) à PONT D'AIN (Bifurcation A42)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19
De PONT D'AIN (Bifurcation A42) à CHATILLON DE MICHAILLE (A40)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00	Véhicule de protection arrière Entre CHATILLON et St MARTIN DU FRESNE : hauteur limitée à 4,4 m sous le tunnel de CHAMOISE	
De CHATILLON DE MICHAILLE à ANNEMASSE (A40)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00	Véhicule de protection arrière	ATMB PC Circulation 74130 BONNEVILLE Tél : 04 50 25 21 11 Fax : 04 50 25 21 07
De ANNEMASSE (A40) au FAYET (N.205)		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00	Obligation d'emprunter les voies manuelles dans les péages	

AUTOROUTE A41

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De GRENOBLE (N 90) à bifurcation A43 FRANCIN		Du lundi au vendredi de 09 h 30 à 16 h 30 et de 20 h 30 à 06 h 30	Hauteur 4,50 m Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte) Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service. Barrière pleine voie de CROLLES : absence de voie large, nécessité d'emprunter la voie contiguë (sortie CROLLES-BRIGOUD)	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP.5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56
De CHAMBERY-Nord à bifurcation A40 SCIENTRIER		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur 4,50 m Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	

AUTOROUTE A42

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LYON-Périphérique (N 383) à NŒUD DES ISLES		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DU RHONE Subdivision Entretien des Autoroutes 59 Chemin d'Yvours 69310 PIERRE BENITE Tél : 04 78 86 63 30 Fax : 04 78 51 80 71
De NŒUD DES ISLES (Bifurcation A46) à PONT D'AIN (Bifurcation A40)	Accès interdits : - BALAN entre 07 h 00 et 09 h 00 - PEROUGES Sorties interdites : - BALAN vers PEROUGES entre 17 h 00 et 19 h 00 - PEROUGES vers St MAURICE	Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 01/07 au 01/09		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A43

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De BRON à CHAMBERY-Nord		Du lundi au vendredi de 09 h 30 à 16 h 30 et de 20 h 30 à 06 h 30	Hauteur ≤ 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56
De VRU CHAMBERY (A41) à AITON		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur ≤ 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	

AUTOROUTE A43 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De AITON à Ste MARIE DE CUINES				SFTRF Service Viabilité Conduite Sécurité CESAM « Les Grands Prés » 73130 SAINTE-MARIE-DE- CUINES Tél : 04 79 59 34 00 Fax : 04 79 59 34 10
De Ste MARIE DE CUINES à St MICHEL DE MAURIENNE				

AUTOROUTE A46 Nord

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Raccordement A6 au NŒUD DES ISLES (A42)		De 22 h 00 à 06 h 00 Circulation interdite : • du 01/07 au 01/09 • du vendredi 06 h 00 au lundi 22 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

ROCADE EST (RACCORDEMENT A46 NORD à A46 SUD) - RN 346

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De SERMENAZ (A42) à MANISSIEUX (A43)		De 09 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 06 h 30		DDE DU RHONE Subdivision Entretien des Autoroutes 59 Chemin d'Yvours 69310 ST PIERRE BENITE Tél : 04 78 86 63 30 Fax : 04 78 51 80 71 OU Cellule d'Exploitation autoroutière PC de GENAS 69740 GENAS Tél : 04 72 47 16 12 Fax : 04 78 90 34 26

AUTOROUTE A46 sud

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A43-A46 à bifurcation A43-A7N		Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation de VALENCE BP 325 26503 BOURG LES VALENCE CEDEX Tél : 04 75 75 20 97 Fax : 04 75 75 20 95

AUTOROUTE A47

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A7 (CHASSE) à PONT DE GIVORS		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DU RHONE Subdivision Entretien des Autoroutes 59 Chemin d'Yvours 69310 PIERRE BENITE Tél : 04 78 86 63 30 Fax : 04 78 51 80 71
De PONT DE GIVORS à FIRMINY (A47- RN 88)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA LOIRE Subdivision Entretien des Autoroutes 55 Route de la Varizelle BP 15 42405 ST CHAMONT Tél : 04 77 22 20 78 Fax : 04 77 22 29 42

AUTOROUTE A48

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation COIRANNE (A43) à St EGREVE-Nord		Du lundi au vendredi de 09 h 30 à 16 h30 et de 20 h 30 à 06 h 30	Hauteur 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56
De St EGREVE-nord à GRENOBLE		De 22 h 30 à 05 h 30		DDE DE L'ISERE Division Urbaine « Grenoble Routes » 27 rue de Combeire 38130 ECHIROLLES Tél : 04 76 40 16 99 Fax : 04 76 33 17 84

AUTOROUTE A49

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Bifurcation VOREPPE A48 à BOURG DE PEAGE (RN 532)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56

AUTOROUTE A50

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De TOULON à PONT DE GAUX (échangeur N°15)		De 00 h 00 à 05 h 00	Gabarit 4m80 maxi Circulation autorisée pour les convois allant à l'Arsenal (Porte CASTIGNEAU) : de 08 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 40 à 16 h 00	DDE DU VAR CDES – Transports Exceptionnels 244 Av. de l'Infanterie de Marine 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 46 81 77 Fax : 04 94 46 80 11
De PONT DE GAUX à AUBAGNE (limite de concession)		Du 15/06 au 15/09 inclus de 22 h à 06 h 00 Circulation interdite : la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'exploitation (Service SVS) BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07
De AUBAGNE à MARSEILLE	Accès interdit : - SAKAKINI (sens MARSEILLE vers AUBAGNE) Sortie interdite : - LA PENNE (CD 2) (sens MARSEILLE vers AUBAGNE) Sortie interdite : - SAKANINI (sens AUBAGNE vers MARSEILLE)	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Exploitation et Entretien des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04.91.96.35.00 Fax : 04.91.51.47.92

AUTOROUTE A51

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A7 à AIX LES PLATANES		Circulation interdite : de 07 h 00 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Entretien des Autoroutes Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04 91 96 35 00 Fax : 04 91 51 47 92
De la limite de Concession à LA SAULCE (n°24)		Du 15/06 au 15/09 de 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi	<ul style="list-style-type: none"> • Section MANOSQUE (n°18) – ST PAUL LES DURANCE (n°17) interdite aux convois > 40T • Absence de voie large, nécessité d'emprunter la voie contiguë information préalable (2 jours francs) obligatoire pour : <ul style="list-style-type: none"> . Barrière de MEYRARGUES PV dans les 2 sens, . Echangeur de PERTUIS-Sud, sens AIX-GAP . Echangeur de ST-PAUL LES DURANCE, sens AIX-GAP . Echangeur de MANOSQUE, dans les 2 sens 	ESCOTA Direction d'exploitation (Service SVS) BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07
De CLAIX A480 à COYNELLE (RN 75)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04.79.28.70.57 Fax : 04.79.28.76.56

AUTOROUTE A52

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Du nœud A8/A52 au convergent A52/A50		Du 15/06 au 15/09 de 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'exploitation (Service SVS) BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07

AUTOROUTE A54

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De NIMES-ouest à ARLES		Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'ORANGE BP 198 337 Chemin de la Sauvageonne 84107 ORANGE CEDEX Tél : 04 90 11 34 34 Fax : 04 90 11 34 00
De SAINT MARTIN DE CRAU à SALON		Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		

AUTOROUTE A55

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De MARSEILLE aux PENNES MIRABEAU	<p>Accès interdit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DUNKERQUE (section en viaduc) (sens Marseille vers Fos) <p>Sortie interdite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VERDURON SAINT ANDRE Centre Commercial (sens Marseille vers Fos) <p>Sortie interdite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VERDURON/SAINT ANDRE (sens FOS vers MARSEILLE) <p>Section autoroutière interdite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la sortie d'ARNAVAUX à la fin (section en viaduc) (sens FOS vers MARSEILLE) <p>Dernière sortie obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARNAVAUX (sens FOS vers MARSEILLE) <p>Accès interdits : (sens FOS vers MARSEILLE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP PINEDE - JOLIETTE 	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Exploitation et Entretien des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04.91.96.35.00 Fax : 04.91.51.47.92

AUTOROUTE A57

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De TOULON à PIERRE RONDE (nœud A57/A570)		De 00 h 00 à 05 h 00	Gabarit 4m50 Maxi	DDE DU VAR CDES Transports Exceptionnels 244 Av. de l'Infanterie de Marine BP 501 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 46 81 77 Fax : 04 94 46 80 11
De PIERRE RONDE (nœud A 57/A 570) à CUERS-Nord (n° 10)		De 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'exploitation (Service SVS) BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07
De CUERS- Nord (n°10) au nœud A8/A57		Du 15/06 au 15/09 : de 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		

AUTOROUTE A61

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De NARBONNE à TOULOUSE-Sud	Accès interdit : - Barrière de TOULOUSE-Sud vers NARBONNE en provenance de la Rocade-Est Sortie interdite : - Barrière de TOULOUSE-Sud vers TOULOUSE-Centre en provenance de NARBONNE	Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de NARBONNE BP 605 Echangeur de Narbonne-Sud 11106 NARBONNE CEDEX Tél : 04 68 41 56 12 Fax : 04 68 41 12 15 Télex : 500 471 F

AUTOROUTE A61/A62

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De TOULOUSE-Sud à TOULOUSE-Nord	Accès et Sorties interdits : - Barrière de TOULOUSE-Nord Est (liaison A62 – Rocade-Est de Toulouse)	Circulation interdite : De 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'AGEN Lieu-dit "Gaussens" BP 68 47520 LE PASSAGE Tél : 05 53 77 58 58 Fax : 05 53 77 58 50 Télex : 541 520 F

AUTOROUTE A62

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De TOULOUSE-Nord à LA BREDE	Entrée interdite : - à La REOLE, MARMANDE, CASTELSARRASIN et MONTAUBAN Sortie interdite : - à PODENSAC Entrée et sortie interdites : - à TOULOUSE Nord-Est (Liaison A62-Rocade-Est de TOULOUSE)	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'AGEN Lieu-dit "Gaussens" BP 68 47520 LE PASSAGE Tél : 05 53 77 58 58 Fax : 05 53 77 58 50 Télex : 541 520 F
De LA BREDE (ER.1) à A630 (Rocade de BORDEAUX)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA GIRONDE Subdivision Entretien des Autoroutes de Villenave d'Ornon 1 Rue Maréchal Galliéni 33140 VILLENAVE D'ORNON Tél : 05 56 87 74 00 Fax : 05 56 87 74 19

AUTOROUTE A63

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De A630 (Rocade de BORDEAUX) à CESTAS (Echangeur N° 24)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA GIRONDE Subdi. Entretien des Autoroutes de Villenave d'Ornon 1 Rue Maréchal Galliéni 33140 VILLENAVE D'ORNON Tél : 05 56 87 74 00 Fax : 05 56 87 74 19
De CESTAS (Echangeur N° 24) à la RN 10 (Echangeur N°20)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre 01/07 et le 01/09		DDE DE LA GIRONDE Subdi. Entretien des Autoroutes de MIOS BP LACANAU DE MIOS 33380 BIGANOS Tél : 05 57 71 14 14 Fax : 05 57 71 13 67
De SAINT GEOURS de MAURIENNE à HENDAYE	Accès et sorties interdits : - à St JEAN DE LUZ Nord depuis HENDAYE	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de BIARRITZ Echangeur de Biarritz La Négresse BP 166 Chemin de la Silhouette, 64204 BIARRITZ Tél : 05 59 41 56 00 Fax : 05 59 41 56 19

AUTOROUTE A64

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Rocade-Sud TOULOUSE à MURET		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'AGEN Lieu-dit "Gaussens" 47520 LE PASSAGE Tél : 05 53 77 58 58 Fax : 05 53 77 58 50 Télex : 541 520 F
De BRISCOUS à MARTRES-TOLOSANE	Accès interdit : - ORTHEZ Sortie interdite : - ORTHEZ	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de BIARRITZ Echangeur de Biarritz La Négresse BP 166 Chemin de la Silhouette, 64204 BIARRITZ CEDEX Tél : 05 59 41 56 00 Fax : 05 59 41 56 19

AUTOROUTE A68

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De MARSSAC à GEMIL	Sortie interdite : - Echangeur N°7 (RABASTENS)			DDE DU TARN Service Gestion de la Route/CDEST Transports Exceptionnels Cité Administrative 19 Rue de Ciron 81013 ALBI CEDEX 09 Tél : 05 63 47 32 73 Fax : 05 63 47 31 07
De TOULOUSE à GEMIL	Accès interdit : - à TOULOUSE Nord-Est Sorties interdites : - à l'UNION - à TOULOUSE Nord-Est	Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'AGEN Lieu-dit "Gaussens" 47520 LE PASSAGE Tél : 05 53 77 58 58 Fax : 05 53 77 58 50 Télex : 541 520 F

AUTOROUTE A71

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A10/A71 à BOURGES	Pour les convois de grande longueur Accès interdit : - ORLEANS-centre (N° 1) Sorties interdites : - ORLEANS-centre (N° 1) - OLIVET (N° 2) en direction de LAMOTTE BEUVRON pour convoi > 19T	Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains 12 h 00 • du 01/07 au 01/09 de 06 h 00 à 22 h 00		COFIROUTE PCI Barrière de St ARNOULT 78730 St ARNOULT EN YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26
De BOURGES à CLERMONT-FERRAND Nord		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A72

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De St ETIENNE à ANDREZIEUX-BOUTHEON		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA LOIRE Subdivision Entretien des Autoroutes 55 Route de la Varizelle - BP 15 42405 ST CHAMOND Tél : 04 77 22 20 78 Fax : 04 77 22 19 42
De ANDREZIEUX-BOUTHEON à CLERMONT-FERRAND (y compris A710)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de VALENCE BP 325 26503 BOURG LES VALENCE CEDEX Tél : 04 75 75 20 97 Fax : 04 75 75 20 95

AUTOROUTE A75

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De A71 à LEMPDES sur ALAGNON (RN 102)			Véhicule de protection arrière	DDE DU PUY DE DOME Subdivision autoroutière d'ISSOIRE Rue du Vieux pont d'Orbeil BP 173 63500 ISSOIRE Tél : 04 73 55 62 73 Fax : 04 73 55 16 98
De LEMPDES (HAUTE LOIRE) à LA GARDE (LOZERE)			Véhicule de protection arrière	DDE DU CANTAL Subdivision autoroutière de SAINT-FLOUR Echangeur nord de St Flour 15100 ST FLOUR Tél : 04 71 60 61 00 Fax : 04 71 60 61 15
De LA GARDE à limite AVEYRON				DDE DE LA LOZERE Cellule CDES Transports Exceptionnels 4 avenue de la Gare BP 132 48005 MENDE Tél : 04 66 49 41 53 Fax : 04 66 49 41 59
De limite LOZERE à échangeur d'ENGAYRESQUE		Circulation interdite : entre le 15/06 et le 15/09 du vendredi au lundi inclus ainsi que les veilles et lendemains de jours fériés	Véhicule de protection arrière	DDE DE L'AVEYRON Subdivision Autoroutière d'Exploitation et d'Entretien ZA des Marteliez 12150 SEVERAC LE CHATEAU
De l'aérodrome du LARZAC à limite HERAULT		Circulation interdite : entre le 15/06 et le 15/09 du vendredi au lundi inclus ainsi que les veilles et lendemains de jours fériés	Véhicule de protection arrière	Tél : 05 65 70 26 40 Fax : 05 65 70 26 50

AUTOROUTE A75 (SUITE)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De la limite de l'Aveyron jusqu'à l'échangeur de PEGAIROLLES		Circulation interdite : entre le 15/06 et le 15/09 du vendredi au lundi inclus ainsi que les veilles et lendemains de jour férié		DDE DE L'HERAULT CIGT Subdivision de Clermont l'Héroul Cours de la Chicane 34800 CLERMONT L'HERAULT Tél : 04 99 91 50 20
De LODEVÉ Sud à CLERMONT L'HERAULT		Circulation interdite : entre le 15/06 et le 15/09 du vendredi au lundi inclus ainsi que les veilles et lendemains de jour férié		

AUTOROUTE A77

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Contournement de NEVERS			Hauteur limitée à 4,75 m (lignes H.T) Passage sous l'échangeur de SERMOISE (n°37) en direction de BOURGES limité à 4,70m.	DDE de la NIEVRE Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité 2 rue des Pâtis BP 69 58020 NEVERS CEDEX Tél : 03 86 71 71 29 Fax : 03 86 71 71 43
De DORDIVES (raccordement A6) à COSNE SUR LOIRE		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A81

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LE MANS Ouest (bifurcation A11/A81) à LA GRAVELLE	<p>Accès interdits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VAIGES (N° 2) : en provenance de MAYENNE - LAVAL (N° 3) : en provenance de MAYENNE <p>Sorties interdites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - JOUE EN CHARNIE (N° 1) en direction de SABLE - VAIGES (N° 2) en direction de VAIGES - LAVAL EST et LA GRAVELLE (N° 3) en direction de LAVAL 	<p>Circulation interdite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 aux lendemains de jours fériés 12 h 00 • du 01/07 au 01/09 de 06 h 00 à 22 h 00 		<p>COFIROUTE PCI Barrière de péage 78730 St ARNOULT EN YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26</p>

AUTOROUTE A83

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LA COURNEUVE à OULMES		<p>Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09</p>		<p>ASF Direction Régionale d'Exploitation de NIORT Echangeur 33, 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT Tél : 05 49 32 54 00 Fax : 05 49 32 62 24</p>
De la COURNEUVE à RD 844 (Périphérique Sud)		De 06 h 00 à 22 h 00		<p>DDE DE LA LOIRE ATLANTIQUE Service des Transports Exceptionnels 10 Bld Gaston Serpette 44036 NANTES CEDEX 01 Tél : 02 40 67 25 25 Fax : 02 40 67 26 72</p>

AUTOROUTE A84

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De GUILBERVILLE (RN 174) Echangeur n°40 à BRETTEVILLE SUR ODON Périphérique de CAEN	Sortie interdite : - sortie n°46 vers MISSY NOYERS BOCAGE CHEUX (sens RENNES vers CAEN)		Accès au périphérique de CAEN interdit de : 7h30 à 9 h00 - 11 h 30 à 14 h 30 - 16 h 45 à 19 h 30	DDE du CALVADOS CDES Transports Exceptionnels 10 Bld du Général Vanier 14035 CAEN CEDEX Tél : 02 31 43 16 66 Fax : 02 31 93 00 83
De GUILBERVILLE à PLEINES ŒUVRES (Calvados – PONTFAARCY)				DDE de la MANCHE CDEST Transports Exceptionnels 33 rue Guillaume Micheel 50180 AGNEAUX Tél : 02 33 77 26 01 Fax : 02 33 77 26 16
De BESLON à LA TRINITE (déviation de VILLEDIEU - LES - POELES)				
De POILLEY à CARNET (AVRANCHES – Ille et Vilaine)				

AUTOROUTE A85

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De ANGERS à BOURGUEIL		Circulation interdite : • du vendredi 12 h 00 au lundi 12 h 00 • les veilles de jours fériés 12 h 00 au lendemain de jours fériés 12 h 00 • et du 01/07 au 01/09 de 06 h 00 à 22 h 00		COFIROUTE PCI Barrière de péage 78730 St ARNOULT EN YVELINES Tél : 01 30 88 29 23 Fax : 01 30 88 29 26

AUTOROUTE A86

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'autoroute A6b (FRESNES) à ANTONY			Circulation interdite	DDE DU VAL DE MARNE Service des Transports Exceptionnels BP 307 (S.32) 2 ancienne Avenue de Fontainebeau 94152 RUNGIS CEDEX Tél : 01 41 80 76 22 Fax : 01 41 80 76 20
De la limite du département 93 (ROSNY SOUS BOIS) à l'autoroute A4 (NOGENT SUR MARNE)			Circulation interdite	
De l'autoroute A4 (ST MAURICE) à l'autoroute A6b (FRESNES)		De 22 h 00 à 06 h 00		
De NANTERRE (N186 et N314) à limite département 93		De 23 h 00 à 05 h 00		DDE DES HAUTS DE SEINE Subdivision des voies rapides 70 Rue des Près 92000 NANTERRE Tél : 01 41 91 70 00 Fax : 01 41 91 70 05
Entre la limite départementale des HAUTS-DE-SEINE, l'autoroute A1 et la RN2		Du lundi au samedi de 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE SAINT DENIS Arr. circulation transport N° 1 Centre de St DENIS 1 Rue Bec à Loué 93200 St DENIS Tél : 01 49 40 89 00 Fax : 01 42 43 13 60
Entre la RN2 et la limite départementale du VAL DE MARNE		Du lundi au samedi de 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE SAINT DENIS Arrondissement Circulation Transports N° 1 Centre de Rosny 99 Av. du Gal de Gaulle 93110 ROSNY SOUS BOIS Tél : 01 49 35 62 10 Fax : 01 49 35 62 15
De Echangeur PONT COLBERT à échangeur VELIZY Sud (N118)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 10 h 00 et de 16 h 00 à 20 h 00		DDE DES YVELINES Subdivision Autoroute n°2 1 rue Etienne de JOUY 78350 JOUY EN JOSAS Tél : 01 34 58 72 80

AUTOROUTE A89

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Antenne de BALBIGNY		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation de VALENCE BP 325 26503 BOURG LES VALENCE CEDEX Tél : 04 75 75 20 97 Fax : 04 75 75 20 95
De USSEL OUEST (Echangeur n°24) à SAINT JULIEN DE SANCY (Echangeur n°26)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation de Brive ZI de Beauregard Rue Roger Roncier 19100 BRIVE Tél : 05 55 87 84 00 Fax : 05 55 87 84 05

AUTOROUTE A104 (FUTURE A170)

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Entre l'autoroute A1 et la limite départementale de la SEINE ET MARNE		Du lundi au samedi de 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE SEINE SAINT DENIS Arrondissement circulation transport N° 1 Centre de St DENIS 1 Rue Bec à Loué 93200 St DENIS Tél : 01 49 40 89 00 Fax : 01 42 43 13 60
Entre la bifurcation de la RN2 et la bifurcation de la A4 à CROISSY- BEAUBOURG)		De 22 h 00 à 06 h 00	Prévenir au minimum une semaine avant le passage du transport afin de pouvoir coordonner les travaux et le passage	DDE DE SEINE ET MARNE Centre d'exploitation de Villeparisis Route de Villevaudé 77270 VILLEPARISIS Tél : 01 64 67 43 90 Fax : 01 60 21 00 94

AUTOROUTE A106

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'aéroport d'ORLY aux autoroutes A6a et A6b (CHEVILLY-LARUE)			Circulation interdite	DDE DU VAL DE MARNE Service des Transports Exceptionnels BP 307 (S.32) 2 ancienne Avenue de Fontainebeau 94152 RUNGIS CEDEX Tél : 01 41 80 76 22 Fax : 01 41 80 76 20

ROUTE EXPRESS N° 118

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Echangeur des BRUYERES à la limite du département de l'ESSONNE		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DES YVELINES Subdivision des autoroutes N° 2 16 Rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Tél : 01 46 03 80 41 Fax : 01 48 25 85 95

AUTOROUTE A105

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
D'EVRY à VERT SAINT DENIS		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A115

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A15 à TAVERNY		De 23 h 00 à 05 h 00		DDE DU VAL D'OISE Subdi. Exploitation des Autoroutes 3 Rue du Clos Santeuil 95610 ERAGNY/OISE Tél : 01 34 32 56 00 Fax : 01 34 32 56 10

AUTOROUTE A131

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De LE HAVRE à PONT DE TANCARVILLE				DDE DE LA SEINE MARITIME Service de l'Exploitation des Routes et des Transports Cit� Administrative St Sever 76032 ROUEN CEDEX T�l : 02 35 58 53 42 Fax : 02 35 58 56 03
De PONT DE TANCARVILLE (Echangeur A131/RN178) à BOURNEVILLE (Bifurcation A13/A131)		<ul style="list-style-type: none">de 21 h 00 à 07 h 00du vendredi 24 h 00 au samedi 07 h 00	Pour les convois dont la largeur est > 2,80 m, un avis d'information est � adresser obligatoirement � la SAPN, 48 h � l'avance, pour organiser le passage aux barri�res de p�age.	SAPN Poste Central d'Information Echangeur des Essarts BP 7 76530 GRAND-COURONNE T�l : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97

AUTOROUTE A132

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A13/A132 � �changeur de CANAPVILLE (diffuseur A132/N177)		<ul style="list-style-type: none">de 21 h 00 � 07 h 00du vendredi 24 h 00 au samedi 07 h 00		SAPN Poste Central d'Information Echangeur des Essarts BP 7 76530 GRAND-COURONNE T�l : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97

AUTOROUTE A139

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A13/A139 à Echangeur A139/RN138		<ul style="list-style-type: none">• de 21 h 00 à 07 h 00• du vendredi 24 h 00 au samedi 07 h 00		SAPN Poste Central d'Information Echangeur des Essarts BP 7 76530 GRAND-COURONNE Tél : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97

AUTOROUTE A140

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De la bifurcation avec A4 à la sortie NANTEUIL		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		SANEF Direction d'exploitation de l'Est Site de Metz 87 Rue du Général Metman 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09

AUTOROUTE A150

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De ROUEN à BARENTIN				DDE DE LA SEINE MARITIME Service de l'exploitation des Routes et des Transports Cité Administrative SAINT SEVER 76032 ROUEN CEDEX Tél : 01 34 32 53 42 Fax : 01 34 32 56 03

AUTOROUTE A151

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De A150 à ESLETTES				DDE DE LA SEINE MARITIME Service de l'exploitation des Routes et des Transports Cité Administrative SAINT SEVER 76032 ROUEN CEDEX Tél : 01 34 32 53 42 Fax : 01 34 32 56 03
De ESLETTES (Bifurcation A29/A151) à BEAUTET				SAPN Poste Central d'Information Echangeur des ESSARTS BP 7 76530 GRAND-COURONNE Tél : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97

AUTOROUTE A154

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A13/A154 à BECDAL (échangeur n° 4)				SAPN Poste Central d'Information Echangeur des ESSARTS BP 7 76530 GRAND-COURONNE Tél : 02 35 18 31 00 Fax : 02 35 18 31 97

AUTOROUTE A203

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De VILLERS SEMEUSE à SEDAN		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		DDE DES ARDENNES CDEST Service des Transports Exceptionnels 3 Rue des Granges Moulues 08011 CHARLEVILLE- MEZIERES CEDEX Tél : 03 24 52 49 07 Fax : 03 24 37 78 02

AUTOROUTE A211

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A21 à AVION (RN17)	Sortie interdite : - LENS Centre Ville au demi- échangeur de LENS Gare	De 22 h 00 à 06 h 00	Véhicule de protection arrière	DDE DU PAS DE CALAIS Subdivision Entretien des Autoroutes Route des Courrières 62119 DOURGES Tél : 03 21 08 65 20 Fax : 03 21 75 75 36

AUTOROUTE A216

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Rocade Est de CALAIS – Echangeur A16/A26 à échangeur N° 3		De 06 h 00 à 22 h 00		DDE DU PAS DE CALAIS Subdivision entretien des autoroutes du Littoral Route départementale 243° BP 34 62903 COQUELLES Tél : 03 21 46 08 00 Fax : 03 21 46 08 10

AUTOROUTE A311

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Bretelle de DIJON Sud		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A313

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'échangeur de PONT-A-MOUSSON (A31) à PONT-A-MOUSSON		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09t		DDE MEURTHE ET MOSELLE Service de gestion des infrastructures/CDES Transports Exceptionnels 14 Rue Majorelle BP 25 54035 NANCY CEDEX Tél : 03 83 91 40 50 Fax : 03 83 41 25 40

AUTOROUTE A314

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De la RN 233 à la bifurcation avec A4		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de METZ 87 Rue du Général Metman 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09
Depuis bifurcation A4 jusqu'à bifurcation avec A315		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 quai Richepance BP. 31035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896
Depuis bifurcation A315 jusqu'à bifurcation avec N431		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09	METZ : traversée interdite de 07 h 30 à 09 h 00, 11 h 30 à 12 h 30, 13 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00	

AUTOROUTE A315

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De la bifurcation avec A4 à la RN 431		Du lundi au vendredi sauf de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		SANEF Direction de l'exploitation de l'Est Site de METZ 87 Rue du Général Metman 57070 METZ Tél : 03 87 39 41 00 Fax : 03 87 39 41 09
De la bifurcation A4 à bifurcation avec A314		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 quai Richepance BP. 31035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896

AUTOROUTE A320

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A4 à la frontière allemande		De 21 h 00 à 07 h 00 et de 09 h 00 à 15 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09	Limité à 40 T en raison de sa situation en zone d'affaissements	DDE DE LA MOSELLE Service des Routes/CDES Transports Exceptionnels 17 Quai Richepance BP 31035 57036 METZ CEDEX 1 Tél : 03 87 34 33 18 Fax : 03 87 34 34 97 Télex : 860896

AUTOROUTE A330

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De NANCY à FLAVIGNY		De 09 h 00 à 15 h 00 et de 21 h 00 à 07 h 00 du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00 Circulation interdite : du 20/06 au 15/09		DDE DE LA MEURTHE ET MOSELLE Service de gestion des infrastructures CDES Transports Exceptionnels 14 Rue Majorelle BP 25 54035 NANCY CEDEX Tél : 03 83 91 40 50 Fax : 03 83 41 25 40

AUTOROUTES A350

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A35 à WACKEN		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DES DU BAS RHIN CDES 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80

AUTOROUTES A351

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A35 à WOLFISHEIM (RN 4)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DES DU BAS RHIN CDES 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80

AUTOROUTES A352

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Echangeur OBERNAI à N 420 (DORLISHEIM)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		DES DU BAS RHIN CDES 43 Route du Rhin BP 6 67027 STRASBOURG CEDEX 1 Tél : 03 88 31 93 53 Fax : 03 88 34 37 80
De Bifurcation A35 à D500 (Echangeur de DORLISHEIM)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		
De Echangeur de DORLISHEIM à Echangeur de NIEDERNAI (A35)		Circulation interdite : de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00		

AUTOROUTE A391

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
ANTENNE DE POLIGNY		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A404

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De SAINT MARTIN DU FRESNE (N°8) (raccordement A40) à OYONNAX		Du lundi 06 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19

AUTOROUTE A430

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation CHAMOUSSET (A43) à GILLY SUR ISERE (RN 90)		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route Centre Exploitation Trafic BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56

AUTOROUTE A432

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Raccordement A42 à raccordement RD 517		De 22 h 00 à 06 h 00 Circulation interdite : • du 01/07 au 01/09 • du vendredi 06 h 00 au lundi 22 h 00		SAPRR PC CENTRAL 36, rue du docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE Tél : 03 80 77 64 00 Fax : 03 80 77 64 19
De bifurcation SATOLAS A43 à COLOMBIER-SAUGNIEU		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00	Hauteur 4,50 m. Le passage s'effectue dans les voies manuelles où il y a un péagiste (flèche verte). Information obligatoire 2 jours francs à l'avance pour tout véhicule d'une largeur supérieure à 2,80 m par fax au 04.79.28.77.46 afin de pouvoir organiser le transit en voie de service	AREA Département Gestion de la Route BP 5 73470 NOVALAISE Tél : 04 79 28 70 57 Fax : 04 79 28 76 56

AUTOROUTE A480

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES – SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A48 à RONDEAU	Accès interdits : - Au N°1 du POLYGONE SC vers RN 75 - Au N°5b de SEYSSINS vers GRENOBLE Sorties interdites : - Au N°1 de GRENOBLE vers LE POLYGONE SC. - Au N°2 de GRENOBLE vers FONTAINE - Au N°4 de GRENOBLE vers VILLENEUVE	De 22 h 30 à 05 h 30		DDE DE L'ISERE Division Urbaine « Grenoble Routes » 27 rue de Combeire 38130 ECHIROLLE Tél : 04 76 40 16 99 Fax : 04 76 33 17 84
De RONDEAU à CLAIX (A51)	Accès interdits : - Au N°7 de la Z.I. des ILES vers RN 75 - Au N°7 de l'Espace COMBOIRE vers GRENOBLE	De 22 h 30 à 05 h 30		
De CLAIX (A51) à RN 75		De 22 h 30 à 05 h 30		

AUTOROUTE A501

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De PONT DE L'ETOILE (n°34) à AUBAGNE-Nord (n°7)		Du 15/06 au 15/09 de 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'exploitation Service SVS BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07
De AUBAGNE-Ouest à AUBAGNE-Nord		Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Exploitation et Entretien des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04.91.96.35.00 Fax : 04.91.51.47.92

AUTOROUTE A502

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De AUBAGNE-Sud à RN 8	Sortie interdite : - RD 559a (sens AUBAGNE vers TOULON)	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Exploitation et Entretien des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04.91.96.35.00 Fax : 04.91.51.47.92

AUTOROUTE A520

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Bretelle d'AURIOL		Du 15/06 au 15/09 de 22 h 00 à 06 h 00 sauf la nuit du vendredi au samedi		ESCOTA Direction d'exploitation (Service SVS) BP 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél : 04 92 97 40 00 Fax : 04 93 49 67 07

AUTOROUTE A557

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De A7 à A55	Section autoroutière interdite : - de la section ARENC jusqu'à la fin Sortie obligatoire : - ARENC	Circulation interdite : de 07 h 00 à 09 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00		DDE DES BOUCHES DU RHONE Subdivision Exploitation et Entretien des Autoroutes (SEEA) Chemin de l'Oratoire 13240 SEPTEMES Tél : 04.91.96.35.00 Fax : 04.91.51.47.92

AUTOROUTE A570

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De PIERRE RONDE (bifurcation A57/A570) à HYERES		De 00 h 00 à 05 h 00	Gabarit 4m70 maxi	DDE DU VAR CDES Transports Exceptionnels 244 Av. de l'Infanterie de Marine BP 501 83041 TOULON CEDEX 9 Tél : 04 94 46 81 77 Fax : 04 94 46 80 11

AUTOROUTE A620

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'échangeur du PALAYS (sud) à l'échangeur de LALANDE (Nord) - "Rocade Ouest-Rocade Sud"		Circulation interdite de : 07 h 00 - 09 h 00 ; 11 h 30 - 12 h 30 ; 13 h 30 - 14 h 30 ; 16 h 00 - 19 h 30		DDE DE LA HAUTE GARONNE Exploitation des Voies rapides Urbaines 126 Route de Seysses 31100 TOULOUSE Tél : 05 61 40 89 88 Fax : 05 62 14 11 16

AUTOROUTE A621

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'échangeur des MINIMES à l'aéroport de TOULOUSE-BLAGNAC - "Fil d'Ariane"		Circulation interdite de : 07 h 00 - 09 h 00 ; 11 h 30 - 12 h 30 ; 13 h 30 - 14 h 30 ; 16 h 00 - 19 h 30		DDE DE LA HAUTE GARONNE Exploitation des Voies rapides Urbaines 126 Route de Seysses 31100 TOULOUSE Tél : 05 61 40 89 88 Fax : 05 62 14 11 16

AUTOROUTE A623

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'échangeur du PALAYS à la RN 113 - "Voie de dégagement Sud Est"		Circulation interdite de : 07 h 00 - 09 h 00 ; 11 h 30 - 12 h 30 ; 13 h 30 - 14 h 30 ; 16 h 00 - 19 h 30		DDE DE LA HAUTE GARONNE Exploitation des Voies rapides Urbaines 126 Route de Seysses 31100 TOULOUSE Tél : 05 61 40 89 88 Fax : 05 62 14 11 16

AUTOROUTE A624

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'échangeur de LA CRABE à l'échangeur de COLOMIERS- Centre (liaison TOULOUSE-AUCH) "Voie de dégagement Ouest"		Circulation interdite de : 07 h 00 - 09 h 00 ; 11 h 30 - 12 h 30 ; 13 h 30 - 14 h 30 ; 16 h 00 - 19 h 30		DDE DE LA HAUTE GARONNE Exploitation des Voies rapides Urbaines 126 Route de Seysses 31100 TOULOUSE Tél : 05 61 40 89 88 Fax : 05 62 14 11 16

AUTOROUTE A630

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A10 (Echangeur n°1- LORMONT) à CAPEYRON (Echangeur n°9)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA GIRONDE Subdivision Entretien des Autoroutes de LORMONT 10 avenue de la Gardette 33310 LORMONT Tél : 05 56 38 51 80 Fax : 05 56 38 51 99
De CAPEYRON (Echangeur n°9) à Echangeur n°21 (pont F. Mitterand)		De 22 h 00 à 06 h 00		DDE DE LA GIRONDE Subdivision Entretien des Autoroutes de VILLENAVE D'ORNON 1 rue Mal Galliéni 33140 VILLENAVE D'ORNON Tél : 05 56 87 74 00 Fax : 05 56 87 74 19

AUTOROUTE A660

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De Bifurcation A63 (Echangeur N°22) à Echangeur N°3 (RD 650 E1)		Circulation interdite : de 06 h 00 à 22 h 00 entre le 01/07 et le 01/09	RD 3 à RD 650 : Ouverture en juin 2001	DDE DE LA GIRONDE Subdivision Entretien des Autoroutes de MIOS BP LACARNAU DE MIOS 33380 BIGANOS Tél : 05 57 71 14 14 Fax : 05 57 71 13 67

AUTOROUTE A680

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
Bifurcation A68 du raccordement avec A68 ou raccordement avec RD 112 à MONPLAISIR		Circulation interdite : de 06 H 00 à 22 H 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction régionale d'exploitation d'AGEN Lieu-dit "Gaussens" 47520 LE PASSAGE Tél : 05 53 77 58 58 Fax : 05 53 77 58 50 Télex : 541 520 F

AUTOROUTE A711

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'intersection A71 – A75 à A712			Véhicule de protection arrière	DDE DU PUY DE DOME Subdivision autoroutière d'ISSOIRE Rue du Vieux pont d'Orbeil BP 173 63500 ISSOIRE Tél : 04 73 55 62 73 Fax : 04 73 55 62 77

AUTOROUTES A712

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'intersection A71- à l'A72 à RN 89			Véhicule de protection arrière	DDE DU PUY DE DOME Subdivision autoroutière d'ISSOIRE Rue du Vieux pont d'Orbeil BP 173 63500 ISSOIRE Tél : 04 73 55 62 73 Fax : 04 73 55 62 77

AUTOROUTE A719

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De GANNAT (A71) à RN 209		Du lundi 12 h 00 au vendredi 12 h 00		SAPRR PC CENTRAL Route de Verdun 21200 BEAUNE Tél : 03 80 26 78 00 Fax : 03 80 26 78 19

AUTOROUTE A811

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'autoroute A11 concédée à RN 23		De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00		DDE DE LA LOIRE ATLANTIQUE Service des Transports Exceptionnels 10 Bld Gaston Serpette 44036 NANTES CEDEX 01 Tél : 02 40 67 25 25 Fax : 02 40 67 26 72
De la RN 23 à RN 249 (PONT DE BELLEVUE)		De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00		

AUTOROUTE A821

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De RN 137 à RN 165		De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00		DDE DE LA LOIRE ATLANTIQUE Service des Transports Exceptionnels 10 Bld Gaston Serpette 44036 NANTES CEDEX 01 Tél : 02 40 67 25 25 Fax : 02 40 67 26 72

AUTOROUTE A837

SECTIONS D'AUTOROUTES	ACCES - SORTIES INTERDITS	HORAIRES AUTORISES	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES PERMANENTES	CONTACT
De l'Echangeur n°32 à raccordement A837/A10		Circulation interdite : de 06 H 00 à 22 H 00 entre le 01/07 et le 01/09		ASF Direction Régionale d'Exploitation de NIORT Echangeur 33, 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT Tél : 05 49 32 54 00 Fax : 05 49 32 62 24



Ce fascicule accompagne la carte nationale des itinéraires pour Transports Exceptionnels de première catégorie et le fascicule relatif aux conditions de traversée de certaines agglomérations ou points particuliers.

L'ensemble est disponible sous la référence P0301 au Bureau de vente du SETRA - 46, av. A. Briand – BP 100 - 92225 Bagneux Cedex - France

Téléphone : 01 46 11 31 53 - Télécopie : 01 46 11 33 55 - Internet : <http://www.setra.equipement.gouv.fr>

Prix de vente de l'ensemble : 160 F (24,39 €)

Cet ensemble est propriété de l'Administration, il ne peut être utilisé ou reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du SETRA.

Dépôt légal : janvier 2001 – ISBN : 2-11-091795-4